

Vous étiez inscrit à l'IUT d'Évry en 2024-25, en première année de BUT.

Vous êtes admis en 2ème, 3ème année ou vous redoublez, vous devez alors :

## Étape 1

### Payer la Contribution Vie Etudiante et de Campus (105 euros)

Païement obligatoire pour tous les étudiants s'inscrivant en ligne. Rendez-vous sur le site : [cvec.etudiant.gouv.fr](https://cvec.etudiant.gouv.fr) (pour un paiement par carte bancaire en ligne) ou bien payer en espèces auprès de la Poste.

## Étape 2

### Inscription administrative en ligne + paiement des droits d'inscription

BUT Formation Initiale 178€, le CFA-EVE prend en charge l'inscription des alternants.

## Inscriptions en BUT et licence professionnelle

Connexion sur [www.iut-evry.fr](http://www.iut-evry.fr) du 4 au 24 juillet et du 19 août au 23 octobre 2025. **Entre ces deux périodes le service scolarité de l'IUT sera fermé. Contact : [scolarite@iut.univ-evry.fr](mailto:scolarite@iut.univ-evry.fr)**